

Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Rouen, jeudi 9 novembre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Présentation du rapport d'étude de l'Insee Normandie sur l'accessibilité des services au public en Seine-Maritime

Ce jeudi 9 novembre 2017 à la Préfecture, à Rouen, s'est tenue une conférence de presse pour la présentation du rapport d'étude de l'Insee Normandie consacré à la situation de l'accessibilité des services au public dans le département de la Seine-Maritime. En présence de Fabienne Buccio, Préfète de la région Normandie, Préfète de la Seine-Maritime, Pascal Martin, Président du Département de la Seine-Maritime et de Daniel Brondel, Directeur régional de l'Insee Normandie.

Cette étude a été menée, conjointement par la Préfecture de la région Normandie, Préfecture de la Seine-Maritime et par le Département de la Seine-Maritime, dans le cadre de l'élaboration du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public. Cette démarche constitue une préoccupation majeure des élus et des citoyens. C'est une priorité de l'action que mène le Département, collectivité compétente dans le domaine des solidarités sociales et territoriales. La création d'un réseau de « maisons de services au public » est également un objectif que s'est fixé l'État.

Le schéma, au travers de son programme d'actions d'une durée de 6 ans, vise à répondre aux attentes des usagers en facilitant leur accès à différents services publics et privés du quotidien (administrations, services sociaux, services d'accès à l'emploi ou aux droits, commerces de proximité, services de santé, accès à internet, transports, etc.).

Afin de poser un diagnostic précis de la situation du département, l'Insee Normandie a mené une analyse des temps d'accès aux équipements pour 5 domaines (services du quotidien, services de santé, services publics, services sociaux, services de l'emploi). Au moyen de près de 50 cartes, cette étude brosse le portrait d'un département dont le maillage en équipements pour ces services apparaît globalement satisfaisant. Elle identifie cependant quelques territoires pour lesquels l'éloignement à ces services est plus important tels que le Pays de Bray et la vallée de la Bresle.

L'étude de l'Insee Normandie vient enrichir les éléments recueillis par les services du Département et de l'État auprès des habitants de la Seine-Maritime sur leur appréciation de l'accessibilité des services (près de 1200 questionnaires en ligne renseignés en janvier 2016), mais également auprès de l'ensemble des élus et partenaires notamment lors des 4 réunions organisées en mars 2017. A partir de l'ensemble de ces éléments de diagnostic, la phase de définition du plan d'actions du schéma est aujourd'hui engagée, 3 nouvelles réunions associant les élus et partenaires locaux y ont contribuées en octobre 2017.

La prochaine étape se déroulera courant décembre 2017, avec la consultation des intercommunalités. Après adoption formelle par les élus du Département et par le représentant de l'État, le schéma devrait être opérationnel dès la fin du 1^{er} semestre 2018. Sa mise en œuvre fera l'objet d'un suivi annuel.

L'ensemble des documents réalisés dans le cadre de l'élaboration de ce schéma est accessible :
<https://www.seinamaritime.fr/nos-actions/developpement-durable/schema-departemental-damelioration-de-laccessibilite-des-services-au-public.html>

Contacts presse :

Prefecture
Gaëlle Reverdy
06 86 59 40 49
gaelle.reverdy@seine-maritime.gouv.fr

INSEE Normandie
Maryse Cadalanu
02 35 52 41 98
maryse.cadalanu@insee.fr

Département de la Seine Maritime
Rebecca Gressier
02 35 03 57 39
rebecca.gressier@seinamaritime.fr